Chère, Cher	
-------------	--

Dans l'affaire Kim De Gelder, nous, Geert Hoornaert et Nathalie Laceur avons été sollicités, en tant que psychologues cliniciens, comme experts par la défense.

Ce que cette défense nous a apporté comme expérience et comme aperçu du fonctionnement de la justice et de la psychiatrie nous a incités à rédiger un manifeste : pour une approche digne des malades mentaux, auteurs de faits criminels.

Durant ces deux dernières semaines, nous avons soumis ce manifeste à nombre de personnes en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. Ce manifeste bénéficie aujourd'hui d'une plateforme solide : plus de cent vingt personnes (artistes, universitaires, philosophes et praticiens divers) se sont déclarées prêtes à figurer sur la liste des premiers signataires.

Dès aujourd'hui, ce manifeste et cette liste sont mis en ligne.

Nous désirons vous inviter à lire ce manifeste en cliquant <u>ICI</u> (mettez le curseur sur 'ici', cliquez 'control (CTRL) et cliquez le souris). Si vous souscrivez à son contenu, faites-le savoir en signant la pétition. Vous rendrez un grand service à cette action en diffusant ce mail à d'autres personnes susceptibles d'être intéressées.

Nous espérons que ce manifeste, riche du soutien qu'il a reçu, pourra servir de tremplin à un débat sérieux sans crainte d'un regard critique sur le procès KDG. À défaut de ce regard en arrière et des leçons à en tirer, toute discussion sur d'éventuelles réformes nous semble prématurée.

Avec nos salutations cordiales

Geert Hoornaert en Nathalie Laceur